

PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire de février 2025 du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules, tenue le mardi 11 février 2025 au centre communautaire de Duberger à 19h00

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- M. Patrice Côté Vice-président
- Mme Marie Merriault Présidente
- M. Luc Rhéaume Trésorier
- M. François Plamondon Administrateur
- M. Jean-Louis Marois Secrétaire
- Mme Chantale Maltais Administratrice
- M. Michel Lessard Administrateur
- M. Nicky Ahmed Kambi Administrateur

IL Y A QUORUM.

Membres sans droit de vote :

- Mme Véronique Dallaire Conseillère municipale, district des Saules–Les Méandres
- Mme Alicia Despins Conseillère municipale, Vanier-Duberger

Excusée :

- M. Azzedine Lemanaa Administrateur

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 personne assiste à l'assemblée en présence, ainsi qu'Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec.

25-02-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Marie Merriault constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h13, DUMENT APPUYÉE.

25-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marie Merriault présente l'ordre du jour.

Elle propose les modifications suivantes :

- le retrait du point Résolution pour le lieu et la date, Assemblée générale annuelle (8 avril) (au point Fonctionnement du conseil de quartier)

SUR PROPOSITION M. Jean-Louis Marois, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Nicky Ahmed Kambi, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

25-02-03 Période d'information des conseillères municipales

Mme Alicia Despins évoque plusieurs points de suivis pour lesquels elle est toujours en attente d'informations. Elle explique qu'elle espère avoir plus de détails en mars sur la planification des travaux estivaux de réfection des rues et des trottoirs. Elle sera alors en mesure de faire le suivi des différentes demandes du conseil de quartier à ce sujet.

Elle évoque également la consultation [Imaginons nos bibliothèques municipales](#) : il y a pour le moment peu d'inscrits et il serait intéressant que les habitants et représentants du quartier puissent s'exprimer. Une activité aura lieu le 19 février à 19h à la bibliothèque Aliette-Marchand.

Mme Véronique Dallaire explique que les citoyens à l'origine de la pétition au sujet du Motel le Lustre d'Or craignent des représailles. Ils n'ont pas souhaité se présenter en personne à l'assemblée du conseil de quartier et ont sollicité Mme Véronique Dallaire pour assurer un rôle de porte-parole. Elle rappelle qu'elle a envoyé la pétition par courriel aux membres du conseil de quartier.

Mme Véronique Dallaire rappelle qu'elle avait sollicité les professionnels de la ville pour solliciter une inspection sur le long terme qui prouverait le non-respect du zonage. Faute de moyens, la Ville ne peut actuellement pas mener une telle inspection. Mme Véronique Dallaire mentionne qu'elle a une rencontre prévue avec les services concernés de la ville pour planifier une consultation pour aller à la rencontre des citoyens autour d'un projet de revitalisation de la rue Hamel. Elle précise qu'en cas de modifications des zonages, le Motel le Lustre d'Or pourrait notamment se retrouver dans un statut de droits acquis, ce qui permettrait d'imaginer de nouveaux usages en cas de fermeture de l'établissement et de cessation des activités.

Mme Marie Merriault assure que le conseil de quartier va considérer l'alerte des citoyens, et va prendre position par voie de résolution (au point 25-02-05 Enjeux de quartier).

M. Nicky Ahmed Kambi demande s'il y a déjà eu des interventions de la Ville auprès du Motel.

> Mme Véronique Dallaire répond que la ligne de conduite dictée par les services de la Ville est de solliciter les services policiers. Elle rappelle que la Ville n'a pas autorité sur les services de police, et que la stratégie est d'agir sur le zonage comme levier pour qu'il y ait un impact sur les activités problématiques.

Mme Alexandra Mauger porte à l'attention du conseil de quartier la reprise par un nouveau promoteur du projet Riviera qui était resté à l'arrêt avec la faillite du groupe Huot. La construction du projet devrait reprendre rapidement. Ce projet immobilier sur le boulevard Père-Lelièvre au coin de l'autoroute Robert-Bourassa comprendrait deux tours de 8 et 12 étages totalisant 310 unités d'habitation.

25-02-04 Période de questions et commentaires des citoyens

Suggestion : un citoyen suggère de solliciter les médias pour alerter l'opinion au sujet du Motel le Lustre d'Or.

> Mme Véronique Dallaire répond que les citoyens ont envisagé cette avenue, mais souhaitent d'abord privilégier les solutions offertes par la Ville.

Demande : M. Jean-Louis Marois signale des enjeux de circulation sur le boulevard Hamel et demande l'installation de technologies de détection pour l'activation des feux de signalisation.

> Mme Véronique Dallaire a déposé la demande et attend un retour des services.

Question : M. Patrice Côté évoque qu'une citoyenne porte un projet de verdissement d'une cour d'école dans le quartier. Il demande des informations sur des possibilités de subvention du conseil de quartier pour appuyer un tel projet.

> Mme Alexandra Mauger informe que dans le cadre de la [Nouvelle mesure pour la biodiversité](#) la Ville proposera un soutien aux conseils de quartier qui souhaitent mener des projets de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, d'une somme maximale de 4 000 \$ par année. Le dépôt de projet est attendu le 31 mars. Les membres du conseil de quartier ont reçu une invitation pour une présentation de cette subvention le 20 février. La présentation sera enregistrée.

M. Patrice Côté va suivre les critères d'admissibilité du programme de financement à la citoyenne et l'invite à venir présenter le projet à l'assemblée de mars du conseil de quartier.

Remarque : M. Michel Lessard explique que depuis que le stationnement de la piscine Jos.-A.-Lachance est devenu payant, les professeurs se stationnent dans les rues aux alentours de l'école, ce qui perturbe le stationnement pour les résidents du quartier.

> Mme Alicia Despins va assurer un suivi du dossier avec les services concernés pour savoir si des solutions peuvent être envisagées.

Mme Chantale Matlais confirme qu'elle a remarqué les mêmes enjeux sur la rue Jean.

25-02-05 Enjeux de quartier

Pétition Lustre d'Or

Résolution CQDLS 25-CA-05

CONSIDÉRANT les nuisances liées aux activités du Motel le Lustre d'Or ;

CONSIDÉRANT la pétition des résidents de l'avenue O'Neil portée à la connaissance du conseil de quartier par l'intermédiaire de Mme Véronique Dallaire, ayant pour objet : "Demande d'intervention concernant la propriété du 3225 boulevard Wilfrid Hamel (coin O'Neil) ;

CONSIDÉRANT le rôle du conseil de quartier qui considère les préoccupations des résidents du quartier et assure un dialogue avec la Ville ;

SUR PROPOSITION DE M. François Plamondon DUMENT APPUYÉ PAR M. Nicky Ahmed Kambi, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Duberger-Les Saules soutient la pétition, soumet la pétition à l'attention de la Ville et demande à la Ville de prendre les mesures nécessaires.

Adopté à l'unanimité

Parc - O - bus

Résolution CQDLS 25-CA-06 - Aménagement d'un Parc-O-Bus au terminus Les Saules

CONSIDÉRANT les actions proposées par le RTC dans le [Plan 2028](#) visant l'amélioration des services dans l'agglomération de Québec ;

CONSIDÉRANT que l'aménagement de Parc-O-Bus est prévu à Lac-Saint-Charles, Neufchâtel, Val-Bélair et Beauport d'ici 2028 ;

CONSIDÉRANT que le Parc-O-Bus desservant le terminus Les Saules est situé au Carrefour Les Saules, à une distance de 1,2 kilomètre, soit 16 minutes de marche ;

CONSIDÉRANT l'implantation d'un nouveau parcours haute fréquence en 2027 reliant La Cité / Duberger-Les Saules / L'Ancienne-Lorette ;
CONSIDÉRANT l'apport potentiel de nouveaux utilisateurs par l'implantation d'un nouveau trajet haute fréquence ;
CONSIDÉRANT que l'objectif du RTC est d'améliorer l'offre de service du transport collectif ;
SUR PROPOSITION DE M. Patrice Côté DUMENT APPUYÉ PAR M. François Plamondon IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de Duberger-Les Saules exprime son désir que le RTC repense le développement autour du terminus Les Saules, notamment par le réaménagement d'un Parc-O-Bus de proximité.

Adopté à l'unanimité.

Mme Alexandra Mauger attire l'attention du conseil de quartier sur le fait que le [Plan 2028](#) du RTC prévoit l'ajout d'un parcours haute fréquence mais qu'il n'y a pas de développement à Vélo pour le secteur Duberger.

25-02-06 Travaux du conseil de quartier

Période d'échanges sur le plan d'action du conseil de quartier

Mme Marie Merriault propose de travailler un plan d'action reflétant la vision du conseil de quartier. Ce plan d'action sera nécessaire pour déposer des demandes de subvention. Puisqu'il doit être travaillé en concertation avec les citoyens, il faut prévoir un atelier avec les citoyens ou une manière de les consulter.

M. Patrice Côté propose de la distribution de communications de la Ville à venir prochainement à 15000 portes dans le quartier, pour consulter les citoyens sur les thématiques du plan d'action en insérant un lien pour accéder à un formulaire en ligne.

Mme Alexandra Mauger propose un atelier aux membres du conseil de quartier pour les accompagner afin d'identifier des thématiques prioritaires de leur plan d'action.

Mme Alexandra Mauger commence par demander au conseil de quartier de définir une période et un horizon pour le plan d'action. Les membres du conseil de quartier statuent sur la période 2025-2028.

Mme Alexandra Mauger présente ensuite différentes thématiques au cœur de l'action de la Ville de Québec. Ces thématiques sont également des champs dans lesquels les conseils de quartier sont amenés à agir et se positionner.

Les membres du conseil de quartier sont invités à dégager deux ou trois grandes priorités et à identifier des sous thématiques.

Après un temps d'échange, les thématiques suivantes sont retenues :

- transport et mobilité active (sous thématiques : trottoirs-RTC-vélo / sécurité routière)
- qualité de vie et environnement (sous thématiques : Revitaliser Masson et animation des rues / sentiment de sécurité)
- aménagement, urbanisme et habitation

Les thématiques suivantes constituent des priorités secondes :

- Vivre ensemble (sous thématiques : immigration / aînés / accessibilité / diversité, équité, inclusion)
- Participation citoyenne
- Sécurité publique

Comité d'animation de la rue Masson

M. Patrice Côté rappelle que le plan d'action sera utilisé pour la demande de subvention. La question de l'animation de la rue Masson apparaîtra dans le plan d'action. Patrice Côté s'occupe de concevoir le sondage à l'adresse de la population, dans lequel les citoyens auront la possibilité de faire des suggestions.

Mme Alexandra Mauger va valider la possibilité d'utiliser l'abonnement Google Forms de la ville de Québec pour le sondage du conseil de quartier.

Après des échanges, il est convenu que la meilleure solution serait d'utiliser un Google Forms et de générer un code QR pour renvoyer vers la page en ligne.

Le texte à insérer dans les communications de la Ville est le suivant : *“Nous sollicitons votre participation à un sondage pour connaître votre avis sur les priorités du quartier”*.

Mme Véronique Dallaire informe que la direction de la Caisse Desjardins a changé. Elle attend un retour suite à sa sollicitation pour l'organisation d'une rencontre entre la nouvelle direction et les membres du conseil de quartier.

25-02-07 Fonctionnement du conseil de quartier

Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2025

SUR PROPOSITION DE M. François Plamondon, DUMENT APPUYÉ PAR M. Luc Rhéaume, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique du 14 janvier 2024.

Adopté à l'unanimité.

Correspondance

Aucun point n'est abordé

Trésorerie

Luc Rhéaume présente le solde du compte qui est de 2510,54\$.

Paiement des frais de secrétariat pour l'année 2025

Résolution CQDLS 25-CA-07

SUR PROPOSITION DE Mme Marie Merriault DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Louis Marois, IL EST RÉSOLU d'allouer la somme de 100\$ pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

Assemblée générale annuelle (8 avril)

Marie Merriault rappelle qu'il faut préparer le rapport annuel et les états financiers.

Mme Alexandra Mauger rappelle que ce sont des documents attendus pour l'assemblée annuelle. Ils doivent être adoptés par résolution par le conseil d'administration.

25-02-08 Divers

Aucun point n'est abordé

25-02-09 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Marie Merriaux propose que la séance soit levée à 21h01.

Mme Marie Merriaux
Présidente de séance

M. Jean-Louis Marois
Secrétaire du Conseil de quartier